

Justin Godart au Service de Santé Militaire durant la première Guerre Mondiale *

par François BILANGE **

Le 1er juillet 1915, Viviani, Président du Conseil, appelle Justin Godart pour créer le sous secrétariat d'état au service de santé ; né en 1871 à Lyon, il devient docteur en droit en 1901, adjoint au maire de Lyon en 1904 et est en 1906 élu député ; en 1910 il prend fait et cause pour les "mineurs blancs", supprime le travail de nuit des enfants de moins de 13 ans dans l'industrie ainsi que celui des femmes. En 1913, il se rend dans les Balkans comme membre de l'enquête constituée par la fondation Carnégie et essaye de sauver la paix en se rendant à Berne avec Jaurès.

Du petit logement ministériel de la rue Saint Dominique il déclare : "Je ne suis ni un militaire de profession, ni un fonctionnaire, ni un médecin, je suis le blessé"...

L'organisation du service de santé est inexistante : il y règne un esprit de bureaucratie routinière ; la compétence et la science comptent peu. Depuis une trentaine d'années, il est de tradition de ne tenir aucun compte de la valeur professionnelle et scientifique des médecins appelés au service de santé.

Fin 1915, Justin Godart met en œuvre une première réforme d'importance : il décide d'utiliser les aptitudes en attribuant d'office des fonctions techniques et directoriales aux professeurs, aux agrégés et médecins et chirurgiens des hôpitaux. Egalement, il attribue, par décret, le grade de médecin major de première et deuxième classe ; désormais c'est le savoir-faire du médecin que l'on prend en compte pour le bien des malades et blessés.

En outre, il crée dans les régions des secteurs médicaux et chirurgicaux, à la tête desquels se trouvent des médecins et chirurgiens dits chefs de secteur et qui, aux armées et à l'intérieur, ont la surveillance technique de toutes les formations : ce sont les médecins et chirurgiens consultants.

Au début de la guerre, un pansement sommaire de la blessure est effectué à l'avant ; par convois, les blessés sont évacués vers des hôpitaux lointains. Le plus grand nombre

* Comité de lecture du 26 novembre 1994 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** F. BILANGE, petit-fils de Justin Godart - 83 bis rue Lafayette, 75009 Paris.



de lésions profondes proviennent d'éclats d'obus souillés de terre, et l'on s'aperçoit très vite, que les chairs mortifiées s'infectent rapidement ; pour sauver, il faut pratiquer des opérations mutilantes ; alors, basé sur le double principe des compétences et de la chirurgie salvatrice et immédiate, J. Godart crée les équipes chirurgicales volantes, véritables unités opératoires autonomes, composées d'un chirurgien, d'un anesthésiste, d'assistants et d'infirmières ;

elles fonctionnent d'une manière continue, aux postes de secours et à l'intérieur et s'adjoignent une équipe radiologique avec son matériel pour repérer les projectiles métalliques éventuels que le chirurgien va s'efforcer d'extraire.

Une mention particulière pour la radiologie : à l'arrière pas de problème, le matériel est là ; mais pour la zone des armées, des voitures automobiles de radiologie sont affectées dans les groupes chirurgicaux. Pour la formation des équipes radiologiques, J. Godart ouvre deux écoles : l'une pour les médecins radiologistes au Val de Grâce, l'autre aux ateliers généraux du service de santé, pour les infirmiers et infirmières spécialistes des appareils, ce qui permet d'avoir fin 1916, 65 équipages radiologiques d'armée et de territoire.

Pour favoriser l'action de ces 570 équipes chirurgicales, il faut du matériel ; en 1914, le service de santé possède une vingtaine d'ambulances chirurgicales automobiles ou "autochir". Tout en rendant de grands services, elles ne sont pas très faciles à monter et démonter, ni très mobiles ; Justin Godart développe alors les "groupes complémentaires de chirurgie" : au nombre de 140 au milieu de 1917, ils comprennent une installation radioscopique, des appareils de stérilisation, un moteur à essence produisant de l'électricité et le chauffage et sur une remorque une baraque opératoire démontable. Chacune de ces formations possède une centaine de lits abrités sous tentes ou baraques ; placées en première ligne, on peut aussi les installer à une quinzaine de kilomètres du front avec environ cinq cents lits, le long d'une voie ferrée ou d'une route de secteur d'armée ; elles deviennent alors hôpital d'origine d'étape ou H.O.E. Du poste de secours à l'ambulance chirurgicale automobile ou à l'H.O.E, l'évacuation se fait par automobiles sanitaires chauffées intérieurement et contenant cinq blessés sur brancard ; 3000 de ces véhicules sont en service sur le front.

Pour évacuer les blessés, chaque armée a ses zones d'évacuation proches et lointaines ; les moyens en sont les péniches, l'avion et surtout le train sanitaire ; peu de trains au début de la guerre, trains fantôme et qui deviennent, par les réformes de Justin Godart, efficaces : chaque blessé, à la gare de répartition, est dirigé par le service médical et chirurgical sur un hôpital qui lui convient, pour recevoir les soins appropriés.

Un mot sur les hôpitaux des régions de l'intérieur : outre ceux existants, il est certain qu'ils sont en nombre insuffisant : le service de santé en installe : ils sont appelés hôpitaux complémentaires et dirigés par un personnel militaire ; les sociétés de secours aux blessés, sociétés de croix rouge, offrent au service de santé le concours de leurs hôpitaux appelés hôpitaux auxiliaires ; leur utilité n'est plus à prouver : l'Association des Dames Françaises a eu 10 852 000 journées d'hospitalisation ; 17 300 000 pour l'Union des Femmes Françaises et 45 170 000 pour la Société de secours aux blessés. C'est dans les hôpitaux du service de santé que J. Godart conçoit les centres de spécialités médicales et chirurgicales aux armées et à l'intérieur pour les blessés nécessitant un traitement particulier : pour les yeux, la gorge, les voies urinaires, les nerveux, les mâchoires fracassées ; en voyant ces visages délabrés par les blessures, J. Godart crée le corps des dentistes militaires en février 1916 et des centres de chirurgie faciale et de prothèses sont ouverts au front et dans les hôpitaux de l'arrière, quand c'est nécessaire un spécialiste de chirurgie dentaire se trouve à l'ambulance chirurgicale parmi l'équipe.

Des réunions de ces chefs de centres de spécialités sont prévues en séances périodiques dans tous les secteurs des armées et à l'intérieur ; ces réunions permettent d'échanger des idées et de prendre des décisions. Elles se tiennent également au sous secrétariat, sous la direction de J. Godart.

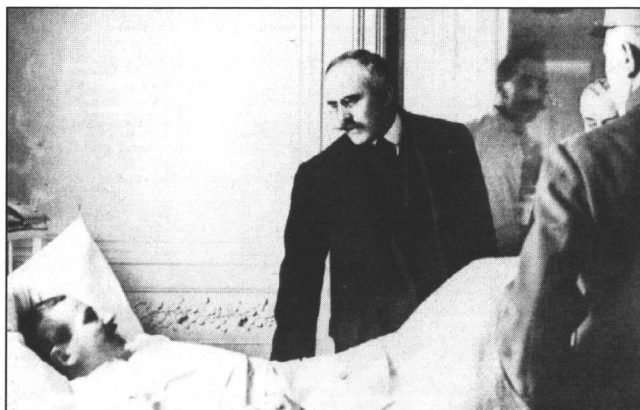
Vice-Président de la Chambre en août 1914, J. Godart s'était porté volontaire comme infirmier. Devenu grand patron du service de santé, il s'intéresse à l'hygiène et à la prophylaxie.

La tuberculose touche une partie des incorporés et des civils : il leur prête une attention particulière : 45 hôpitaux sanitaires sont installés à partir de fin 1915 dans des régions appropriées : cette lutte va du dépistage au traitement réparateur, sous les conseils d'éminents spécialistes.

En janvier 1916, une circulaire du sous-secrétaire, donne toutes les mesures nécessaires aux armées et à l'intérieur en matière de vénérologie.

En matière de maladies infectieuses, la vaccination effectuée sans discontinuer a jugulé les grandes épidémies dues à la promiscuité et au manque d'hygiène ; pour la fièvre typhoïde par exemple : en 1914 il y eut 8200 décès, en 1918 : 665 cas mortels.

Le mérite revient à J. Godart de sortir de sa léthargie le service de pharmacie lui permettant de faire autre chose que de compter les médicaments. A chaque ambulance chirurgicale et H.O.E est désormais attaché un pharmacien responsable d'un laboratoire de toxicologie, de même à l'intérieur, dans chaque hôpital auxiliaire.



Le paludisme sévit en 1916 sur le front d'Orient ; 33 tonnes de quinine sont distribuées par les pharmaciens qui sont venus à bout de ce fléau.

Dans la lutte contre les gaz, un pharmacien dans la zone des armées est chargé tout spécialement du matériel de protection et enseigne la façon de s'en servir ; l'école de pharmacie apprend aux officiers les techniques à employer contre la guerre chimique. Contre la vermine, la saleté, la boue, les poux, pour l'hygiène du soldat, J. Godart crée les formations sanitaires hygiéniques motorisées : douches, épouillages, buanderies-séchoirs, avec à leur tête un pharmacien auxiliaire.

A signaler que tous ces spécialistes sont sous la responsabilité des chefs de secteur aux armées et sur le territoire.

Après cet immense effort de réorganisation, poursuivi de 1915 à fin 1917 et pour parfaire l'art médical et chirurgical, J. Godart, sur l'initiative du gouvernement britannique, organise périodiquement des réunions entre tous les spécialistes des services de santé alliés.

Parallèlement, à l'H.O.E de Bouleuse est créé un centre de recherches et d'enseignements, destiné à regrouper une élite de chercheurs et de praticiens chargés de la mise au point des meilleures méthodes et technique, dans le domaine médical et chirurgical.

Enfin pour le perfectionnement des jeunes médecins et chirurgiens aux armées, afin de combler les vides, J. Godart organise à Lyon, Bordeaux, Paris des cours de perfectionnement.

Ne ménageant pas sa peine, en fin de semaine, il part en inspection au front et à l'intérieur ; il recueille les doléances de chacun et juge comment se porte "l'édifice" ; il constate la tutelle étroite et jalouse que le G.Q.G exerce sur le service de santé qui n'est pas maître des mouvements des formations, des prévisions d'attaque, des évacuations... Ces défauts apparaissent au grand jour lors de l'offensive du 16 avril 1917 : sur l'initiative de J. Godart, le décret de mai de cette même année fait entrer le personnel du service de santé à part entière dans les états major.



Avant de parler de la rééducation J. Godart pense aussi au moral des soldats et fait paraître dans tous les centres sanitaires la déclaration : “aux blessés”.

Après la souffrance du corps mutilé et meurtri, le blessé est envoyé dans un grand centre de rééducation fonctionnelle où il passe dans des salles de massage, d'hydrothérapie, de mécanothérapie, d'électrothérapie, situé dans toutes les régions de France : chaque chef de centre est convoqué régulièrement au sous-secrétariat pour y discuter des résultats obtenus.

Lorsque cela s'avère nécessaire, se pose la question de l'appareillage et de la rééducation professionnelle ; c'est une question douloureuse pour J. Godart : “il faut remettre l'arme qui assure à l'homme sa dignité, sa liberté : l'outil, le métier”...

Outre les invalides, sur les 3 250 000 blessés, on dénombre environ 93 000 grands mutilés ; 265 000 diminutions fonctionnelles ; 128 000 gazés brûlés des poumons ; 90 000 réformés pour tuberculose ancienne, acquise ou aggravée.

Devant ce cortège de misères et d'horreurs, J. Godart établit une commission d'étude de l'orthopédie destinée à reprendre toute la question de l'appareillage mal vue en 1914 ; pour ces hommes diminués, un livret individuel est institué ainsi qu'un cahier des charges pour chaque type d'appareil ; onze centres de rééducation sont créés (Maison blanche, Tours, Rennes, Lyon, Nancy, etc.). Leur mission est triple : traitement médical approprié, rétablissement de la fonction professionnelle, adaptation personnalisée de l'appareil. On trouve parmi ces mutilés, un grand nombre de cultivateurs : Justin Godart généralise la rééducation par le travail agricole dans le cadre des fermes pilotes au nombre d'une vingtaine. Par instruction, il assure de même aux blessés des yeux, dès 1915, des soins médicaux rapides et un secours moral attentif. De nombreux ministères concourent aussi à d'intéressantes réinsertions sociales des blessés.

L'état doit payer sa dette aux mutilés : dette du sang et de la douleur ; en 1915 l'administration piétine pour les réformes, il y a 8 000 dossiers en retard : J. Godart fixe en octobre 1915 un nouveau guide barème d'invalidités pour blessures et infirmités résultant de la guerre. De plus, à l'aide de la circulaire 39 CI7, il perfectionne les commissions de réforme, en organisant dans chaque région, une commission permanente d'expertises médico-légales, chargée de préparer et de contrôler les divers éléments et documents techniques et les actes d'expertises nécessaires aux propositions pour pensions ou réformes par congé n° 1... etc. Ils décrètent alors, que les médecins experts, sont seuls responsables pour décider si certaines blessures sont réelles, simulées ou provoquées ; trop d'erreurs ont envoyé injustement au peloton d'exécution des innocents. Cependant fin 1915, il y a de nombreux malades non encore indemnisés ; Justin Godart s'insurge contre ces lenteurs administratives et rédige les instructions nécessaires (circulaire 286 CI7) pour soulager tous les miséreux : ce sont les “droits à la réforme n° 1 des militaires mis dans l'incapacité de servir par des infirmités nettement aggravées par le service”...

En créant, en mai 1916, les archives et documents de guerre au Val de Grâce, Justin Godart explique dans sa circulaire les raisons de cette création : chirurgicale, médicale, mais aussi administrative ; les efforts effectués par les officiers d'administration, un par région, aidé d'un adjoint, ont été importants ; avec la création de nombreux magasins d'approvisionnement, ils ont donné une alimentation saine, variée et abondante aux

malades et blessés ; J. Godart se souvient des réunions périodiques faites avec les gestionnaires qui sont “de grands chefs de commerce”, “des négociants habitués aux opérations d’envergure” et “fraternel lorsqu’était en jeu le bien-être des blessés et malades”...

Le 2 février 1918, sur une interpellation à la Chambre des Députés, concernant un fait divers à l’intérieur du corps des médecins militaires, Justin Godart demande au préalable une enquête avant de répondre ; la Chambre décide de passer outre ; le sous secrétaire se démet ; il laisse à son successeur de nombreux projets, entre autres : décrets réorganisant l’école du service de santé de Lyon et l’école d’application du Val de Grâce... Projets de lois pour la création des dentistes officiers et celui sur le recrutement des officiers d’administration du service de santé.

Aux collaborateurs de tous ordres mobilisés pour soigner ce déluge de folies et d’horreurs, Justin Godart leur adresse cet hommage : “dans l’admirable effort de la France assaillie le service de santé a rempli parfaitement sa tâche de réorganisation et de progrès ; la patrie sera reconnaissante aux médecins, aux infirmiers, aux sociétés de croix-rouge, de tant de vies sauvées, de tant de souffrances apaisées”...

Mais n’oubliant pas qu’il a été brancardier, il les remercie spécialement par ces mots :

“C’est un soldat qui reçoit des coups et n’en porte point... Sous les obus, à travers les balles, il ramasse les camarades tombés et tombe souvent, tué, sur ceux auxquels il porte secours... le combat passé, pieusement, ils rendent aux morts leurs derniers devoirs, et, pour les pères et les mères, pour les femmes et les petits, ils donnent une pensée de braves gens à ceux qu’ils recouvrent à petites puis à larges pelletées, de lourde terre de France”...

9 000 d’entre eux dorment sur le champ de bataille...

REFERENCES

GODART Justin. - Personal Journal, unpublished.

BILLANGE F. - “Justin Godart - Report from a mission in Indo-China”, l’Harmattan pub., 1994.

Conférences sur J. Godart à l’Académie de Villefranche en Beaujolais - à l’Académie des Sciences, Arts et Belles lettres de Lyon - au Musée de la résistance à Lyon.

SUMMARY

From Viviani’s ministry to Clémenceau’s, Justin Godard was secretary of state at the Military Health Department.

The tremendous amount of warfare dramatically revealed the deficiency of the Health Department at this time. Then Justin Godard decided to take the lead and re-organise this department : “the right skills at the right place”, as well as moral values.

Among others, he deployed and multiplied hospitals and surgical units, including the new concept of “autochires” (nearly 3000 fully equipped ambulances). In the spirit of appropriately exploiting skills he founded specialised centres.

As a matter of fact, he never neglected wounded and war traumatised. He founded re-education centres and established exhaustive measures for pensions to disabled ex-servicemen.

In this paper an overview of his actions during the period is given.